

Province de QUÉBEC  
District de Québec  
N° Division : 18-Terrebonne  
N° Cour : 700-11-012530-111  
N° Dossier : 41-1471513

COUR SUPÉRIEURE  
« Chambre commerciale »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

**LES CONSTRUCTIONS INFRABEC INC.**,  
personne morale légalement constituée, ayant sa  
principale place d'affaires au 5020, rue Ambroise-  
Lafortune, dans la ville de Boisbriand, district de  
Terrebonne, dans la province de Québec, J7H 1S6.

COMPAGNIE DÉBITRICE

- et -

**PRICEWATERHOUSECOOPERS INC.**

SYNDIC


**RAPPORT DU SYNDIC SUR LE NON-DEPOT  
D'UN ETAT DE L'EVOLUTION DE L'ENCAISSE OU D'UNE PROPOSITION**  
(alinéa 50.4(8)b) de la Loi)

Nous, PricewaterhouseCoopers inc., Christian Bourque, CA, CIRP, responsable désigné, syndic désigné dans l'avis de l'intention de faire une proposition déposé par Les Constructions Infrabec inc., personne insolvable, faisons rapport au séquestre officiel de ce qui suit :

1. La personne insolvable a, le 9 mars 2011, déposé auprès du séquestre officiel un avis de son intention de faire une proposition.
2. Cochez ce qui s'applique :
  - aucun état des projections sur l'évolution de l'encaisse n'a été déposé dans les 10 jours suivant la date du dépôt de l'avis d'intention;
  - aucune proposition n'a été déposée dans les 30 jours suivant la date du dépôt de l'avis d'intention ou dans le délai prorogé accordé par le tribunal aux termes du paragraphe 50.4(9) de la Loi.

Daté le 10<sup>e</sup> jour de mai 2011, à Montréal.

**PRICEWATERHOUSECOOPERS INC.**  
**SYNDIC**

  
Christian Bourque, CA, CIRP  
Responsable désigné